



Monsieur PATRICE DELPY
 APPARTEMENT 16
 40 RUE CUVIER
 31100 TOULOUSE

Le 25/10/2013

Vos changements de domiciliation bancaire

Monsieur PATRICE DELPY,

Vous avez confié au Service d'Accueil de La Banque Postale la tâche de transmettre vos nouvelles coordonnées bancaires aux organismes qui effectuent sur votre compte des prélèvements (EDF, téléphone, Trésor Public...), et des virements (salaire, allocations familiales, sécurité sociale...).

La Banque Postale vous en remercie en vous offrant **40 € de bons d'achats*** dès que vous nous aurez indiqué les éléments nécessaires à la transmission de votre nouveau RIB, c'est-à-dire vos références client ou numéros de contrat chez chacun d'eux (ex: votre numéro de client chez EDF, votre numéro fiscal pour les impôts).

Lorsque vous aurez réuni vos documents (factures, quittances, avis d'imposition...), deux possibilités s'offrent à vous pour les transmettre au Service d'Accueil:

☛ Par téléphone au **09 69 32 26 36** (coût d'un appel local), du lundi au samedi, de 8h à 20h; les télé-conseillères sauront parfaitement vous guider pour recueillir les données nécessaires.

☜ Par le site Internet de La Banque Postale: vous accédez à votre espace sécurisé **Consultation de vos comptes**, cliquez sur **Service d'Accueil** dans la rubrique **Services en ligne**. Vous effectuerez vos changements en quelques clics!

Ensuite, le Service d'Accueil s'occupe de tout pour vous !

Pour profiter de vos 40 € de bons d'achat* chez de grands site de e-commerce partenaires, connectez-vous (ou demandez à un proche de se connecter pour vous) sur le site Internet: <https://mobillite.labanquepostale.fr/Cadeau> et tapez votre mot de passe personnel: **D206441049P (à conserver précieusement).**

Nous vous rappelons que vos bons d'achat ne seront disponibles qu'après avoir commencé à donner vos références organismes par Internet ou par téléphone.

A très bientôt !

Le Service d'Accueil

* - Coupures de 10 à 40 € selon les enseignes, valables une seule fois par enseigne
 - Aucun minimum d'achat (quelques enseignes exigent toutefois que le montant de la commande ne soit pas inférieur au montant du code d'achat)
 - Plus de 20 enseignes parmi les plus réputées